

## BURKINA FASO - DYNAMIQUE DE LA RÉFORME DE L'AIDE EN MARCHÉ : LE CADRE GÉNÉRAL D'ORGANISATION DES APPUIS BUDGÉTAIRES EN SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DU CSLP (CGAB-CSLP).

### Aperçu

Le CGAB-CSLP a été conçu en 2004 et mis en place formellement avec la signature de l'Accord CGAB-CSLP le 11 janvier 2005 par le Gouvernement et les représentants de la Banque mondiale, la Commission européenne, le Danemark, la France, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse. Complété le 18 janvier avec la signature de la BAD et le 23 mai 2005 avec l'adhésion de l'Allemagne, il a pris la relève du Protocole d'Intention SBC-CSLP conclu en 2002 entre la Commission européenne et six L'Accord CGAB-CSLP est assorti d'un Règlement Intérieur signé le 23 mai 2005 et d'une matrice agréée des mesures et indicateurs adoptée en juillet 2005

**Objectif général :** Soutenir la mise en œuvre du CSLP à travers des appuis budgétaires non ciblés tout en améliorant leur efficacité et en réduisant leurs coûts de gestion.

### Objectifs spécifiques :

- améliorer le dialogue entre le Gouvernement et les Partenaires par l'établissement d'un véritable partenariat ;
- améliorer la prévisibilité des ressources à moyen terme tout en assurant des déboursements dans le cycle budgétaire ;
- améliorer l'harmonisation des pratiques des Partenaires dans la mise en œuvre des appuis budgétaires et la définition des critères de déboursement ;
- améliorer la coordination des missions, études, audits ;
- favoriser le renforcement des capacités des parties (Partenaires et Gouvernement).

### Principes généraux :

- leadership en matière de coordination de l'aide budgétaire et d'animation du CGAB-CSLP ;
- le CGAB-CSLP constitue la base commune pour définir et mettre en œuvre l'aide budgétaire fournie pour la mise en œuvre du programme d'actions prioritaires du CSLP ;
- le CSLP, le programme d'actions prioritaires et les rapports annuels de mise en œuvre de ce programme sont la source de tous les éléments de support des appuis budgétaires, qu'il s'agisse des mesures de politique ou des indicateurs de résultats, de même que le Plan d'actions pour le renforcement de la gestion budgétaire, et ses rapports annuels de mise en œuvre

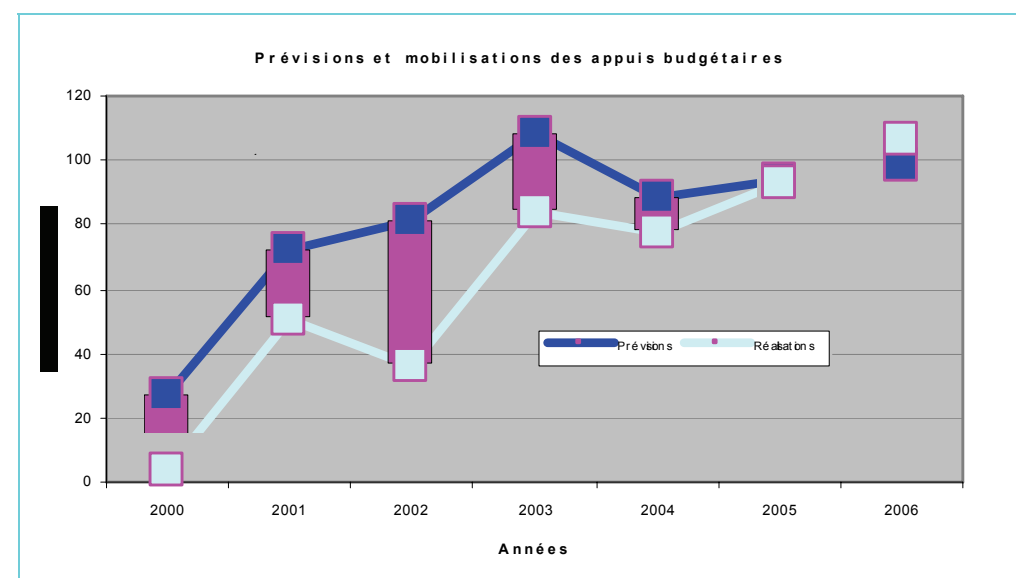
**Quelques résultats :** Les résultats les plus remarquables ont été l'amélioration de la prévisibilité des ressources :

- le nombre de partenaires procédant à une programmation pluri annuelle des appuis a augmenté (de 2 en 2002 à 6 en 2006) ; le taux de décaissements dans l'année a augmenté
- le taux de mobilisation des appuis a progressé sensiblement, passant de moins de 15% en 2000 à 99% en 2004 et à 109% en 2006, et une grande proportion a été décaissée au cours des trois premiers trimestres de l'année

(En milliards de francs CFA)

	Prévisions	Réalisations	Prév/Réal.
2000	26,7	3,9	14,5%
2003	108,4	83,6	77,1%
2004	88,5	77,7	87,8%
2005	93,9	93,1	99,1%
2006	97,9	106,6	108,9%

- Efforts conjoints pour renforcer les capacités de part et d'autres dans des domaines variés : formation sur le PEFA, visite d'échange d'expériences au Mozambique, ciblage de la question du renforcement des capacités comme contrainte à adresser en 2007 pour améliorer les résultats des administrations, etc.



Echange de documents entre le **Ministre des Finances et du Budget** et la **Déléguée de la Commission Européenne, Chef de file des PTFs** lors de la signature du protocole CGAB-CSLP le 11 janvier 2005

### Défis majeurs pour les années à venir

- La participation de la société civile reste faible, de même que celle des partenaires non engagés dans les appuis budgétaires ;
- La faiblesse des capacités, notamment en matière de statistique, un sérieux handicap pour l'ancrage de la gestion axée sur les résultats.

### Facteurs de succès :

- le leadership du gouvernement dans la mise en place du CGAB-CSLP s'est révélé essentiel pour l'appropriation du processus par les administrations nationales.
- engagement très tôt du gouvernement dans les réformes de la gestion des finances publiques, après des diagnostics approfondis du système de gestion budgétaire, qui a permis progressivement de prendre conscience des impératifs liés à la gestion des ressources publiques et des conditions d'un accroissement des aides budgétaires ; la participation active du gouvernement aux réflexions menées au plan international (SPA, CAD/OCDE, etc.) sur l'efficacité de l'aide a consolidé la position du gouvernement sur la problématique de l'aide et sa compréhension du rôle que jouer l'entretien d'un dialogue approfondi et continu avec ses partenaires sur les politiques ;
- l'engagement résolu des principaux partenaires techniques et financiers du Burkina Faso à soutenir le gouvernement dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté à travers des aides budgétaires.